

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VIENNE
COMMUNE DE FROZES

Nombre de membres afférents au C.M. : 15

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 11

Date de la convocation : 29/04/2025

Date de l'affichage : 29/04/2025

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 MAI 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le cinq mai à dix-huit heures trente

Le conseil municipal de la commune de FROZES, dûment convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur MEUNIER Laurent, Maire.

Étaient Présents : Mrs MEUNIER Laurent, BARRITEAU Benjamin, BRAULT Franck, BROCHARD Freddy, CHARRUYER Jérôme, DUCLAUD Julien,

Mmes, DRAGON Jeannine, GERMAN Agnès, GRATADOU Anne, MAINGAULT Alexandra, ROBIN Maude

Était excusé : M. MARTEAU Laurent qui donne pouvoir à M. Laurent MEUNIER

DÉLIBÉRATION 2025/18 : PARTICIPATION SORTIES SCOLAIRES DES
PRIMAIRES DE LA CHAUME

Monsieur le Maire rappelle que la commune participe pour les sorties scolaires des enfants de Frozes inscrits à l'école primaire de la Chaume à hauteur de 50 % du séjour le montant étant plafonné à 50 euros.

L'école se charge de reverser la participation aux familles concernées

Les élèves ont effectué les sorties suivantes :

LIEU ET DATE DU SÉJOUR	MONTANT DU SÉJOUR	NOMBRE D'ENFANT	MONTANT DE PARTICIPATION PAR LA COMMUNE
CPIE de Coutières du 10/10/24 au 11/10/24	100 €	4	200 €
TAP Poitiers le 10/03/2025	4 €	5	10 €
Terra Botanica le 09/05/2025	60 €	4	120 €
CPIE de Coutières du 05/06/2025 au 06/06/2025	110 €	6	300 €
TOTAL			630 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présent et représentés

- VALIDE le versement de 630 euros au total auprès du service de l'école de la Chaume qui aura en charge le reversement des subventions auprès des familles concernées.
- Les versements interviendront qu'après les sorties réalisées.
- CHARGE le Maire des suites à donner

DÉLIBÉRATION 2025/19 : REMBOURSEMENT FACTURES SCHILLER

M. le Maire rappelle que la commune a souscrit un contrat d'entretien annuel avec l'entreprise Schiller pour le défibrillateur.

Aucun entretien du défibrillateur n'a été réalisé sur l'année 2024.

Suite à un problème de logiciel, deux factures concernant l'entretien ont été envoyées et mandatées par la commune à tort.

Vu par téléphone avec le service facturation, l'entreprise Schiller va procéder au remboursement de ces factures correspondant aux montants respectifs de 174,73 euros et 183,32 euros soit un montant total de 358,05 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- **ACCEPTÉ** le remboursement de 358,05 euros
- **CHARGE** le Maire des suites à donner

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Demande de subvention les amis de Gaby Réau**

Une demande de subvention exceptionnelle a été adressée à la Mairie pour l'association les Amis de Réau. Après avoir étudié cette demande, le Conseil municipal rappelle qu'il a déjà versé une subvention en février du fait d'un pensionnaire habitant de Frozes, et par conséquent ne donne pas suite favorable à cette demande.

- **Point travaux**

Les travaux de la mairie sont planifiés et divisés en 2 secteurs. Dans un premier temps la salle du Conseil avec une fin de chantier prévue fin mai pour la célébration des mariages. Dans un second temps le secrétariat et le bureau du Maire avec une fin de travaux prévue sur la première quinzaine de juillet.

Le choix des coloris pour la banque d'accueil du secrétariat, des couleurs de peinture des murs et de la table du conseil est acté.

Pour la voirie, le chemin de Lairaudière sera refait par l'entreprise TP BARRITEAU et un devis de cette même entreprise est en attente pour la réfection de la noue située au Grands Champs.

- **Point recrutement agent d'entretien**

M. le Maire informe que la procédure de recrutement pour le poste d'agent d'entretien est terminée. Mme Boudji Priscilla remplacera notre Marie Jo qui retourne sur son île natale. Elle sera en poste dès le 1^{er} juin 2025 sur un contrat d'un an à raison de 5h/semaine.

- **Nids de poules sur la voirie**

M. Brochard Freddy fait remarquer la présence de nombreux nids de poules sur le chemin des Vallées, la rue Haute du Frou et la rue du Parc. L'agent de maîtrise est donc en charge de mettre de l'enrober à froid afin de sécuriser ces routes.

- **Taille des haies**

M. Barriteau Benjamin fait remarquer la nécessité de rappeler aux propriétaires de tailler et d'entretenir leurs haies afin de ne pas gêner la circulation.

- **Arbre coupé au Soleil Levant**

M. Brault Franck signale qu'un arbre situé sur les trottoirs Allée du Soleil Levant a été abattue. Il semblerait que cet abattage a été réalisé par le propriétaire du camion qui stationne régulièrement son véhicule sur les trottoirs. Aucune demande n'a été formulé à la Mairie. Il convient que les personnes responsables seront convoquées à la Mairie pour plus d'explications.

Fin du Conseil 20h20

Prochain Conseil
Le 16/06/2025